

MJPM

Licence professionnelle – Mandataire Judiciaire à la Protection des Majeurs

BAC + 3 • NIVEAU 6

La formation

La licence professionnelle, « Mandataire Judiciaire à la Protection des Majeurs » est un diplôme national de niveau bac + 3 (niveau 6 du répertoire national des certifications professionnelles - RNCP) qui confère à son titulaire le grade de licence.

Cette formation conjointe entre l'IRFASE et l'université d'ÉVRY PARIS-SACLAY permet d'obtenir :

La licence professionnelle « Mandataire Judiciaire à la Protection des Majeurs » (en remplacement du Certificat national de compétences MJPM) s'adresse aux salariés en emploi et étudiants en L2 qui souhaitent exercer en tant que mandataire judiciaire ou qui exercent déjà et ont l'obligation d'obtenir la licence professionnelle.

Objectifs de la formation

- Préparer à l'exercice de la profession de mandataire judiciaire en prenant en compte les différents mandats de protection et l'accompagnement des personnes.
- Connaître les acteurs et le cadre juridique et administratif de la protection des majeurs.
- Être capable d'évaluer la situation budgétaire et patrimoniale d'une personne et de gérer ses biens dans le respect de ses besoins et de ses intérêts.
- Construire un positionnement professionnel dans le respect de l'éthique et de la déontologie.

Une pédagogie innovante

- Cours intégré entre enseignements professionnels et universitaires.
- Approches collaboratives : études de cas, ateliers d'analyse de pratique professionnelle, développer des compétences à partir de l'expérience, projet tutoré.
- Laboratoire d'expérimentation : cours hors les murs et en institutions, FOAD, mémoire de recherche-action et retours réflexifs sur les pratiques professionnelles.

FORMATION SUR 13 MOIS EN PARTENARIAT
AVEC L'UNIVERSITÉ ÉVRY PARIS-SACLAY DE
455 HEURES

Début de formation : septembre 2027

LIEU DE FORMATION

➤ ÉVRY-COURCOURONNES

DIFFÉRENTS STATUTS

➤ Formation en apprentissage ou en formation continue – Rythme : 1 semaine de cours par mois – 3 semaines en entreprise ou en association.

ADMISSIONS

Public

- Étudiants.
- Professionnels souhaitant se convertir ou évoluer dans le secteur de la protection juridique ou médico-social.
- Professionnels en exercice « mandataire judiciaire à la protection des majeurs ».

Prérequis

- Être titulaire d'un diplôme ou titre certifié de niveau 5 minimum (Bac+2).
- Pour les candidats ne disposant pas de ce niveau : accès possible via la Validation des Acquis Professionnels et Personnels (VAPP).

Inscription :

- Sélection des candidats : dossier de candidature et entretien à l'IRFASE
- Dépôt des candidatures avant le 15 juillet 2027
- Commission d'admission conjointe IRFASE - Université d'ÉVRY PARIS-SACLAY juin/juillet 2027.

➤ Contact : Alexia MAUGENDRE
alexia.maugendre@irfase.com

TARIF

- 9 530 € : coût de la formation (tarif partenaire nous consulter)
- Formation éligible à la formation professionnelle continue et au CPF

FINANÇABLE CPF

CODE RNCP38862

Devis et conditions générales de vente www.irfase.fr

MON
COMPTE
FORMATION

➤ Un partenariat



UNIVERSITÉ ÉVRY
PARIS-SACLAY



IRFASE
Institut de Recherche et de Formation
à l'Action Sociale de l'Essonne

Contact
alexia.maugendre@irfase.com

Référentes handicap
pole.handicap@irfase.com

Formation théorique

La licence professionnelle MJPM est découpée en trois domaines de compétences, avec des unités d'enseignement (13 EU).

- **Domaine de compétences 1**
Connaître les publics du social et du médico-social
- **Domaine de compétences 2 :**
Construire et piloter un projet
- **Domaine de compétences 3 :**
Agir en tant que mandataire judiciaire à la protection des majeurs dans la prise en charge globale de la personne

Modalités d'évaluation

Les modalités de contrôle des connaissances sont données en début de session (écrits, oraux, dossiers individuels ou collectifs, mémoire...) et permettent l'obtention du diplôme national licence professionnelle « mandataire judiciaire à la protection des majeurs ».

Poursuite d'étude

- **CAFERUIS**
- **MASTER**

Compétences Visées

- **Identifier** le cadre juridique et institutionnel de la protection juridique des majeurs, les bases légales et réglementaires de la protection des personnes et des biens, de l'aide et de l'action sociale
- **Appliquer et faire valoir** les obligations en matière de respect des droits fondamentaux, de garanties des libertés individuelles de la personne protégée et des principes éthiques
- **Définir** les champs d'interventions des travailleurs sociaux et du mandataire judiciaire en lien avec les acteurs de l'intervention sociale
- **Connaître** les différentes instances judiciaires et administratives ainsi que les auteurs, les dispositifs judiciaires, le cadre légal et législatif
- **Évaluer** la situation patrimoniale et adapter la gestion suivant le mandat judiciaire, en protégeant les intérêts la personne en tenant compte de son degré d'autonomie et de sa volonté ...

TYPES D'EMPLOIS ACCESSIBLES

- La licence professionnelle prépare au métier de **mandataire judiciaire à la protection des majeurs**.
- Le **cursum commun** (professionnel et universitaire) **visé à acquérir une double formation disciplinaire**, relevant des domaines de compétences de l'IRFASE (atelier professionnel, posture professionnelle, déontologie ...) et pour l'université (sociologie de l'action publique, politiques sociales ...)

ATOUTS DE LA FORMATION

- Une **formation professionnalisante** avec une préparation concrète à l'exercice du métier de mandataire judiciaire à la protection des majeurs
- Une **double expertise universitaire et professionnelle** avec des enseignements croisant les compétences de l'université (politiques sociales, sociologie, cadre juridique) et celles de l'IRFASE (posture professionnelle, déontologie, pratiques du métier)
- **Répondre à un besoin de professionnel sur le terrain**, avec une reconnaissance des aptitudes et compétences



Un partenariat



UNIVERSITÉ ÉVRY
PARIS-SACLAY



IRFASE
Institut de Recherche et de Formation
à l'Action Sociale de l'Essonne

5, Terrasses de l'Agora
91034 Évry-Courcouronnes Cedex

Tél : 01 60 79 47 47
www.irfase.fr



Nous situer : 200 mètres de la gare RER D
Évry-Courcouronnes Centre

L'IRFASE est accessible aux
personnes à mobilité réduite